

spécialisées distinctes. Une école professionnelle, d'un coût estimatif de \$1,800,000, est cependant en voie de construction à Vancouver.

Instituteurs disponibles.—Malgré le relèvement général des traitements, la pénurie d'instituteurs pleinement qualifiés s'accroît. Le problème est le plus grave dans les écoles rurales d'une seule classe où, en 1947-1948, il manque en tout 6,575 de ces instituteurs. On a dû fermer 318 de ces écoles, faute de personnel qualifié ou non, et en confier 6,257 à des instituteurs n'ayant pas toutes les qualités requises. Par ailleurs, l'inscription augmente dans les écoles normales à travers le pays: elle est de 7,833, contre 6,866 en 1946-1947.

C'est dans les Maritimes que le rapport entre les traitements et la situation au point de vue des instituteurs disponibles s'est le plus amélioré. Dans l'ensemble, ces provinces accusent la plus grande amélioration relative, non seulement des traitements minimums statutaires, mais également des disponibilités en instituteurs et de l'inscription dans les écoles normales. Les autres provinces n'accusent aucune hausse des traitements minimums réglementaires au cours de l'année, mais on y constate une augmentation générale des traitements médians estimatifs dans les écoles rurales.

Plusieurs commissions scolaires du Canada ont révisé leurs échelles de traitement au cours de l'année; elles ont augmenté les traitements ou versé des indemnités de vie chère. En dehors des provinces Maritimes, où les écoles sont surtout rurales, cette révision ne se reflète pas encore dans une modification des traitements minimums réglementaires autorisés par les provinces. En conséquence, l'instituteur qui commence sa carrière professionnelle dans une école rurale ou qui, comme c'est souvent le cas, continue à enseigner dans une agglomération rurale, ne bénéficie pas en général de l'amélioration de la situation des instituteurs urbains. Par exemple, la situation des écoles secondaires, qui sont surtout urbaines, accuse au point de vue des disponibilités en instituteurs une amélioration marquée en 1947. Il manque 198 instituteurs dans les écoles secondaires alors qu'il en manquait 400 en 1946. En 1947, les élèves inscrits aux écoles préparant à l'enseignement dans les écoles secondaires s'élèvent à 2,319, alors que l'inscription annuelle requise est de 1,515.

En 1947, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan adoptent des échelles de traitements sensiblement améliorées, établies selon l'expérience et la catégorie de brevet de l'instituteur.

En vue de remédier à la pénurie d'instituteurs, les ministères provinciaux de l'Instruction publique ont non seulement encouragé le relèvement des traitements, mais ils ont eu recours, entre autres choses, aux mesures suivantes: prêts sans intérêt consentis aux étudiants des écoles normales, bourses d'études, délivrance de permis provisoires, cours plus rapides de formation d'instituteurs ou cours spéciaux d'urgence, fermeture de certaines écoles et transport des élèves aux écoles de régions avoisinantes, et plus grand usage des cours par correspondance. Des dispositions ont été prises en vue de surveiller et d'aider davantage dans leur enseignement les instituteurs qui n'ont pas encore tous les diplômes requis.

Emploi des instituteurs—

En septembre 1947, l'Association canadienne d'Éducation a chargé un comité d'enquêter et de faire rapport sur le statut de la profession d'instituteur. Le rapport a été présenté lors de l'assemblée de l'Association tenue à Winnipeg en septembre